

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
NATIONALE
ETAT MAJOR DE L'ARMEE
NATIONAL POPULAIRE
QUATRIÈME REGION MILITAIRE
ECHEHID CHIHANI BACHIR
DIRECTION REGIONALE DES
INFRASTRUCTURES MILITAIRES**

Mise en demeure N°01

Vu le contrat n° **236/2024** du **28/10/2024** portant sur les Travaux de remise a hauteur réseau chauffage du bloc HDR + casernement Travaux de remise en état de la bache a eau 500 m3 y/c équipements au niveau d'une unité à **LAGHOUAT / 4°RM**, pour un délai de **(89jours).**

- Vu l'ordre de service n° **01** du: **18/02/2025** notifié à l'entreprise le: **26/02/2025.**

Vu le non- respect des engagements contractuels à savoir:

- la lenteur de la cadence des travaux .**

L'ENTREPRISE : ETB – HALLOB MOUSSA , SIÈGE SOCIAL: CITE 514 OASIS NORD - LAGHOUAT , est mise en demeure par voie de presse sous huitaine (08) jours pour:

- **Prendre toutes les dispositions nécessaires pour redynamiser le chantier et achever les travaux**

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la Direction Régionale des Infrastructures Militaires/ 4°RM, procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.